





Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CPTS ABLB

Anille . Braye Loir Bilurien



LIVRET D'ACCUEIL



MOT DE LA CO-PRÉSIDENCE

C'est avec beaucoup de fierté et un profond attachement au territoire du sud-est de la Sarthe que nous assurons aujourd'hui la coprésidence de la CPTS ABLB.

Tous deux professionnels de santé, installés sur le territoire au sein de la maison de santé pluriprofessionnelle à Montval-sur-Loir et dans un cabinet pluridisciplinaire à Vibraye, nous partageons la conviction que la coopération entre professionnels de santé est essentielle pour répondre aux besoins de notre territoire.

À l'origine de la création de la CPTS pour l'un, coordonnatrice de la maison de santé de Montval-sur-Loir pour l'autre, nous mesurons chaque jour les réalités auxquelles sont confrontés les professionnels et les patients de notre territoire rural. Nous souhaitons apporter notre expérience de terrain, notre réseau et notre connaissance des dynamiques locales afin de contribuer activement au développement de notre CPTS.

Notre territoire présente des fragilités bien identifiées : des indicateurs de santé préoccupants, une offre de soins déficitaire et un vieillissement marqué de la population. Ces enjeux rendent indispensable une organisation plus structurée, plus solidaire et plus coordonnée de notre système de santé, autant pour répondre aux besoins des patients que pour soutenir les professionnels qui s'engagent au quotidien.

Nous sommes convaincus que c'est en renforçant notre coopération, notre interconnaissance et notre capacité à construire ensemble que nous développerons des réponses plus fluides, plus adaptées et plus durables pour le sud-est de la Sarthe.

Estelle Parrot et Anthony Carreira,
Co-présidents de la CPTS

SOMMAIRE

INDEX P 01

QU'EST-CE QU'UNE CPTS? P 02

- Les missions socles
- L'écosystème d'une CPTS

QUI SOMMES-NOUS? P 04

- Les membres du bureau

LE TERRITOIRE P 05

- État de santé de la population
- Offre de soins sur le territoire

PROJET DE SANTÉ P 10

- Mission Accès aux soins
- Mission Parcours
- Mission Prévention
- Mission Gestion de crise sanitaire exceptionnelle
- Mission Pertinence des soins
- Mission Accompagnement des professionnels de santé

POURQUOI ET COMMENT ADHÉRER ? P 16

- Adhésion
- Plexus

ANNUAIRE P 18

- Services d'urgence
- Hospitalisations
- Consultations spécialisées et imagerie
- Conduites addictives
- Santé mentale
- Maintien à domicile
- Résidence autonomie
- EHPAD
- MAS, foyer de vie, foyer d'hébergement, ESAT
- Aide aux aidants
- Services du Département

INDEX

ABLB: Anille Braye Loir Bilurien
ACI: Accord Conventionnel Interprofessionnel
ALD: Affection Longue Durée
ARS PDL: Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
CA: Conseil d'Administration
CH: Centre Hospitalier
CLS: Contrat Local de Santé
CMP: Centre Médico-Psychosocial
CPAM: Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPTS: Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRT: Centre de Ressources Territorial
CSAPA: Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
DAC: Dispositif d'Appui à la Coordination
DiRR: DIspositif de Réponse Rapide
DMP: Dossier Médical Partagé
EAAR: Équipe d'Appui d'Adaptation et Rééducation
EHPAD: Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EPMU: Équipe Médicale de Médecine d'Urgence
ESA: Équipe Spécialisée Alzheimer
ESAT: Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ESP-CLAP: Équipe de Soins Primaires CibLée Autour du Patient
ESS: Équipe de soins spécialisés
FAM: Foyer d'Accueil Médicalisé
HAD: Hospitalisation A Domicile
IME: Institut Médico-Éducatif
MAS: Maison d'Accueil Spécialisée
MDA: Maison des Adolescents
MECS: Maison Éducative à Caractère Social
MSP: Maison de Santé Pluriprofessionnelle
ORL: Oto-Rhino-Laryngologie
ORSAN: Organisation régionale de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles
PA: Personne Agée
PASA: Pôles d'Activité et de Soins Adaptés
PH: Personne en situation de Handicap
PFR: Plateforme d'accompagnement et de répit aux aidants
SAS: Service d'Accès aux Soins
SMP: Service Médical de Proximité
SSIAD: Service de Soins Infirmiers à Domicile
UNAFAM: Union Nationale des Aidants et Familles
UPAD: Unité pour Personnes Agées Désorientées

QU'EST-CE QU'UNE CPTS?

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est une organisation créée à l'initiative des professionnels de santé d'un même territoire, qui souhaitent travailler ensemble afin d'améliorer la coordination entre les professionnels de santé.

Les CPTS font partie des structures d'exercice coordonné, c'est-à-dire des organisations qui permettent à différents professionnels de santé d'un territoire de travailler ensemble, de manière organisée, afin d'améliorer la prise en charge des patients et la continuité des soins.

L'objectif des CPTS est notamment de structurer les parcours de soins et de favoriser l'orientation des patients entre professionnels, sans qu'il n'y ait pour autant de partage de patients communs.

La CPTS repose sur une démarche volontaire, pluriprofessionnelle et territoriale.
Elle ne constitue pas une structure de soins, mais un outil de coordination au service de la population.

Les CPTS ont été instituées par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016.
Les missions des CPTS sont définies au niveau national et adaptées aux besoins locaux portant sur:

- Des objectifs socles obligatoires:

Accès aux soins



Parcours



Prévention



Gestion de crise



- Des objectifs optionnels:

Qualité et pertinence des soins



Accompagnement des professionnels de santé



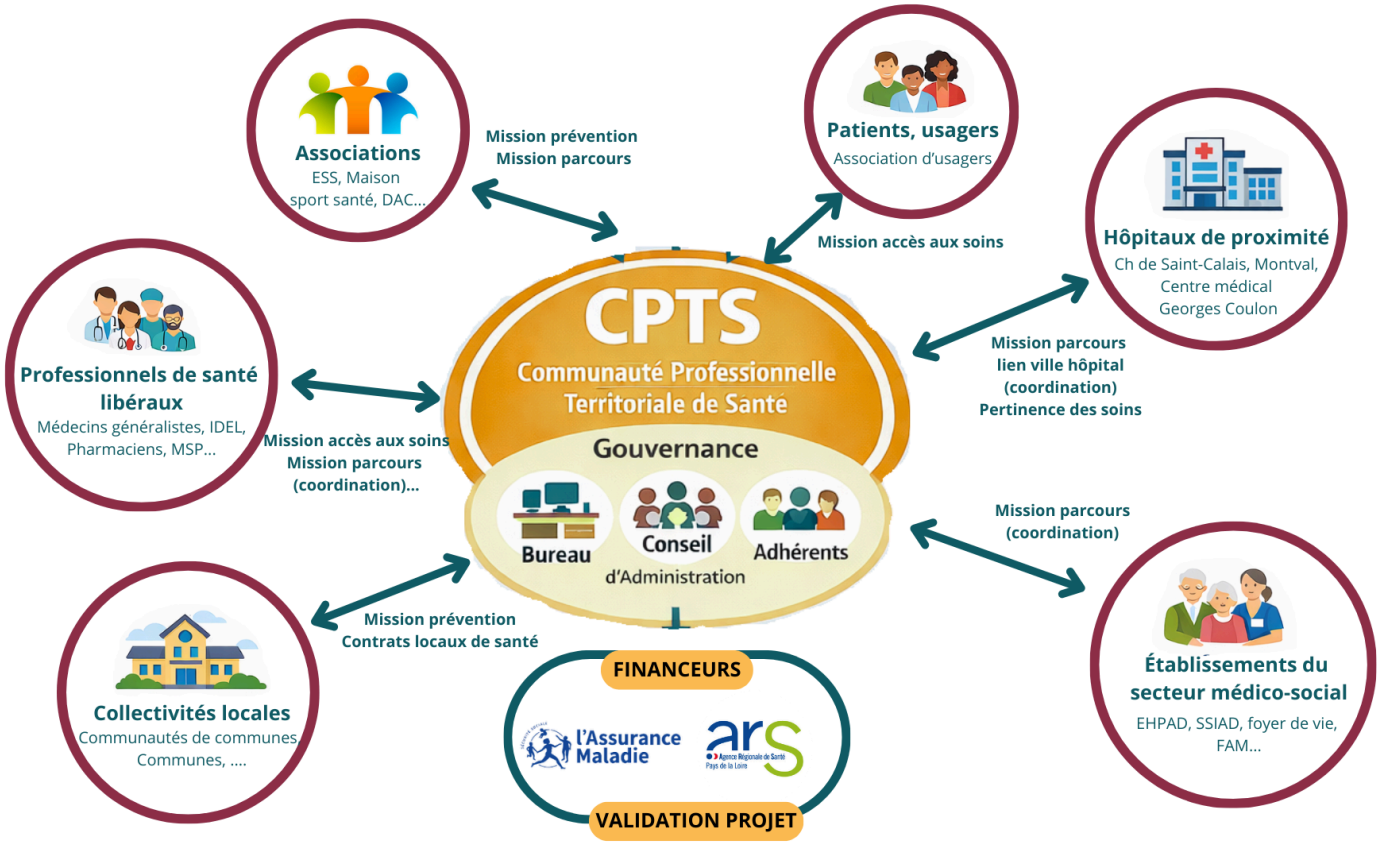
La CPTS bénéficie d'un financement dans le cadre de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) signé avec l'Assurance Maladie dans le cadre d'un contrat d'une durée de 5 ans.

Le projet de santé est le document fondateur de la CPTS. Élaboré par les professionnels du territoire, il est validé par l'ARS.

Il comprend :

- une analyse des besoins de santé de la population,
- les priorités d'action définies collectivement,
- les actions mises en œuvre,
- les modalités de gouvernance et d'évaluation.

L'écosystème d'une CPTS



QUI SOMMES-NOUS?

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Anille Braye Loir Bilurien est une association loi 1901 créée en octobre 2023.

Le projet de santé rédigé par les professionnels de santé fut validé en avril 2025 par l'ARS des Pays de la Loire et le contrat avec la CPAM fut signé le 1er septembre de la même année.

L'association est dotée de statuts et d'un règlement intérieur, qui définissent ses règles de fonctionnement et de gouvernance.

Les membres du bureau

Estelle PARROT
Co-présidente
Pédicure podologue à Montval sur Loir



Justine FORGEARD
Secrétaire
Sage-femme à Saint-Calais

Anthony CARREIRA
Co-président
Pédicure podologue à Vibraye

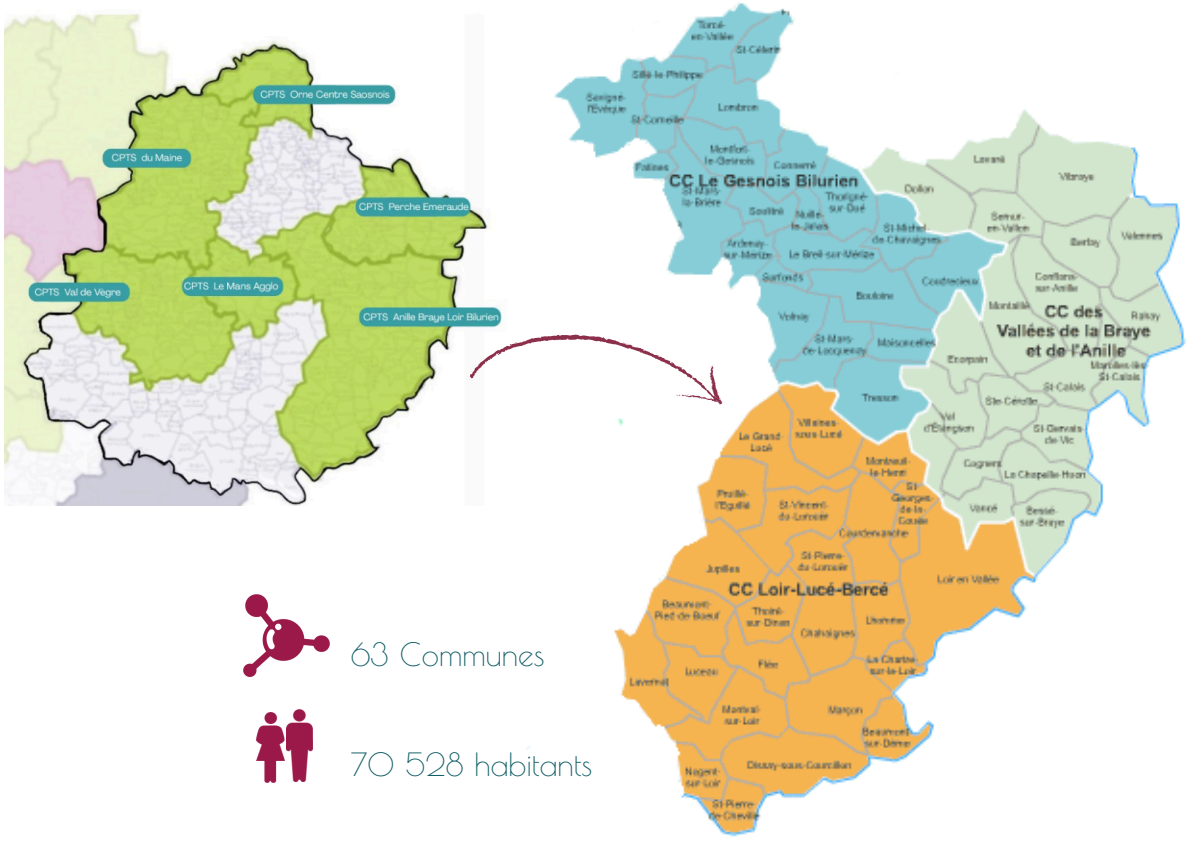
Marine FRISON-DESRAMAUX
Vice-trésorière
Pharmacienne à Saint-Calais

Stéphanie PÉAN-LEMEUNIER
Trésorière
Pharmacienne à Saint-Calais

Les membres du bureau garantissent le bon fonctionnement opérationnel de l'association et le suivi des projets. L'association est dotée d'un conseil d'administration chargé de définir ses orientations et d'en contrôler leurs mises en œuvre.

LE TERRITOIRE

Notre territoire couvre trois Communautés de communes :



63 Communes

70 528 habitants

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

État de santé de la population

Démographie du territoire

Le territoire est caractérisé par une **population vieillissante,** dont le nombre est amené à s'accroître dans les prochaines années.

Indicateurs de mortalité

Le territoire enregistre des **taux de mortalité** (générale, prématurée, évitable,) **supérieurs aux moyennes** nationale, régionale et départementale.

Une prévalence élevée des ALD

➡ 1 700 personnes sont admises en affection de longue durée (ALD) sur le périmètre de la CPTS.
Ce chiffre représente un taux supérieur à celui observé dans le reste du département.

Pathologies chroniques les plus représentées:

Pathologie	Part de la population
MALADIES CARDIOVASCULAIRES	9,6% Prévalence élevée (insuffisance cardiaque > moyennes)
DIABÈTE	7,2 %
CANCERS	6,1 %
MALADIES RESPIRATOIRES CHRONIQUES	5,4 %

Prévention, dépistage et santé mentale

Des taux de participation aux dépistages des cancers insuffisants

Les taux de dépistage des cancers suivants sont inférieurs à ceux observés dans le reste du département :

- cancer du sein,
- cancer du col de l'utérus,
- cancer colorectal.

Une couverture vaccinale antigrippale à renforcer chez les seniors

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le taux de vaccination antigrippale est inférieur à la moyenne départementale sarthoise.

Santé mentale et addictions

Un enjeu majeur de santé publique sur le territoire

La santé mentale constitue un axe de travail prioritaire pour la CPTS ABLB, notamment autour de :

- la prévention du suicide,
- la prévention des conduites addictives.

➡ Le nombre de patients admis en ALD pour des pathologies liées à l'alcool est nettement supérieur aux moyennes régionale et départementale.

➡ Le taux de mortalité par suicide est deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

➡ Le taux de patients bénéficiant d'un traitement psychotrope est également supérieur à la moyenne.

L'offre de soins sur le territoire

Démographie médicale et accès aux soins *Territoire de la CPTS ABLB*		
Médecins généralistes	Patients sans médecin traitant	Chirurgie dentaire
Densité / 100 000 habitants: 51,2 Comparaisons: • Région : 73,5 • Sarthe : 55,1	11,7 % de la population du territoire Tendance à la hausse	Densité / 100 000 habitants: 21,9 Comparaisons : • Région : 48,3 • Sarthe : 38
Une tension marquée sur l'offre de soins, avec un impact direct sur l'accès à un médecin traitant et la continuité des parcours de soins.		

Comme pour la médecine générale et la chirurgie dentaire, plusieurs autres professions de santé connaissent elles aussi des difficultés liées à la sous-dotation et au manque de professionnels sur le territoire (orthophonistes, pharmaciens, kinésithérapeutes...).

Les structures d'exercice coordonné:

D'autres structures d'exercice coordonné sont présentes sur le territoire, à savoir:

- 2 Maisons de Santé Pluriprofessionnelle (MSP):
 - Pôle Bercé Santé - Montval-sur-Loir
 - MSP du haras - Montfort-le-Gesnois

- 4 Équipes de Soins Primaires - Ciblées autour du patient (ESP-CLAP):
 - Le Grand-Lucé - Courdemanche
 - Savigné l'Evêque
 - Lombron
 - Saint-Mars-la-Brière

- 1 Centre Municipal de Santé:
 - Connerré

L'offre hospitalière:

Le territoire de la CPTS est dôté de 3 structures sanitaires labellisées "Hôpital de Proximité" avec l'offre de soins de proximité suivante:

- Le Centre Hospitalier de Montval-sur-Loir :
 - 1 EPMU.
 - 1 service d'urgence.
 - 25 lits de médecine.
 - 30 lits de Soins de Longue Durée.
 - 56 places de SSIAD.
 - 30 places en HAD.
 - 1 EHPAD de 185 lits.
 - Plateau technique: radiologie

CH Montval sur-Loir
Hôpital de proximité

- Le Centre Hospitalier de Saint-Calais, d'une capacité de 418 lits, répartis sur trois sites:
 - Le site, entre l'avenue Charles de Gaulle et la rue de la Perrine, comprend 233 lits et places dont :
 - 30 lits de médecine.
 - 29 lits de Soins de Suite et de Réadaptation.
 - 50 places de SSIAD.
 - 55 lits de Soins de Longue Durée.
 - 1 EHPAD de 65 lits.
 - 4 lits en Unité d'Hospitalisation de Très Courte Durée.

CH Saint-Calais
Hôpital de proximité

 - Le second site d'EHPAD comprend 125 lits :
 - 1 EHPAD Henri Dunant de 80 lits.
 - 1 EHPAD SPECIALISE "La maison du repos" de 45 lits.
 - Le troisième site, à la Maladrerie, comprend 60 lits :
 - 35 lits en Foyer de Vie "Saint-Exupéry".
 - 25 lits en FAM.
 - Un plateau technique: radiologie, échographie, mammographie, scanographie

- La fondation Georges Coulon est répartie sur 3 sites sur le territoire:
 - Le Centre médical avec 132 lits de soins de suite comprenant:
 - Des lits de rééducation ORL.
 - Des lits de soins palliatifs.
 - Des lits d'états végétatifs chroniques.
 - Des lits SSR polyvalents et/ou gériatriques.
 - 8 lits de court séjour dont des lits de soins palliatifs.
 - Des hospitalisations de jour (déglutition, douleur, plaie chronique, nutrition).

Fondation Georges Coulon

 - 84 lits à l'EHPAD Eugène Aujaleu:
 - 16 lits en FAM.
 - 3 SSIAD (antenne de Sargé lès le Mans, Le Grand Lucé, Pontvallain)
 - Plateau technique: radiologie, échographie, écho doppler.

Les trois hôpitaux de proximité possèdent également une **offre en consultations externes** diverses selon chaque établissement: **addictologie, cardiologie, dermatologie, gynécologie, diététique …** (*détail des consultations par établissement sur les sites internet en flashant les QR code).*

L'offre médico-sociale:

Par ailleurs, le territoire recense plusieurs structures du champ médico-social:

Structures médico-sociales	Communes
EHPAD	Saint-Calais, Bessé sur Braye, Vibraye, Loir en Vallée X3, Le Grand-Lucé, La Chartre-sur-le-Loir, Montval-sur-Loir, Chahaignes, Thorigné sur Dué, Montfort le Gesnois
CMP	Saint-Calais, Montval-sur-Loir
RÉSIDENCE AUTONOMIE	Saint-Calais, Bouloire, Connerré, Saint Vincent du Lorouër, Montval-sur - Loir
MAS	Bouloire
ESAT	Saint-Calais, Le Breil-sur-Mérize, Montval-sur-Loir
FOYER DE VIE	Marçon, Saint Pierre du Lorouër, Thoiré sur Dinan, Thorigné sur Dué
FOYER D'HÉBERGEMENT POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP	Saint-Calais, Thorigné sur Dué, Le Breil sur Mérize, Montval-sur-Loir
IME	Bouloire, Savigné l'Evêque, Thorigné sur Dué, Montval-sur-Loir
MECS	Saint-Calais
SARTHE AUTONOMIE	Montval-sur-Loir, Le Grand-Lucé, Saint-Calais, Bouloire, Connerré

Le territoire est couvert également par un Centre de Ressources Territorial porté par la fondation Georges Coulon. C'est un dispositif facilitant le parcours de santé des personnes âgées du territoire Il s'adresse aux personnes âgées en perte d'autonomie qui souhaitent rester à leur domicile

PROJET DE SANTÉ

Le projet de santé regroupe toutes les actions à mener dans le cadre de la CPTS sur les différentes missions socles. Dans ce livret, nous vous proposons une présentation de certaines actions en place ou en cours d'élaboration pour illustrer nos missions.

1 MISSION ACCÈS AUX SOINS:

Création d'un Service médical de Proximité:

Afin de faciliter l'accès aux soins pour les patients sans médecin traitant du territoire, la CPTS souhaite créer un service médical de proximité.

Ce service repose sur la présence de médecins généralistes salariés, qui assurent les consultations de soins courants, le suivi des patients, la prévention et l'orientation vers des spécialistes ou des structures hospitalières si nécessaire.
Le salariat permet d'optimiser le temps médical car les professionnels n'ont pas la gestion des tâches administratives (propre au libéral).

"Je suis actuellement engagée dans la création d'un SMP sur notre territoire. Ce projet est né d'un constat simple : les difficultés croissantes d'accès aux soins en médecine générale pour la population. Nous sommes aujourd'hui au stade d'une recherche active de médecins généralistes, souhaitant exercer en partie en salariat pour n'exercer que des actes médicaux et les décharger des tâches administratives.
À ce stade, aucun lieu d'implantation n'est encore défini, mais l'objectif est de créer une structure pérenne. Ce choix volontaire nous permet de rester ouverts et d'adapter l'implantation en fonction des besoins du territoire, des opportunités locales et des dynamiques existantes.
Par ailleurs, la réflexion ne se limite pas à la seule présence de médecins. Nous souhaitons promouvoir un exercice coordonné, en lien avec les autres professionnels de santé du territoire. Cela implique notamment de collaborer avec de nouveaux métiers, comme des IPA, assistants médicaux, afin de renforcer la complémentarité des compétences et d'optimiser le parcours de soins des patients."

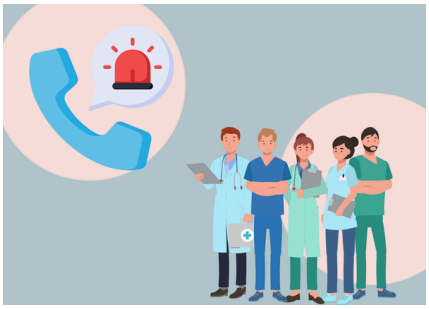
Justine Forgeard, secrétaire de la CPTS et sage-femme sur Saint-Calais

Ces fonctions sont prises en charge par la structure porteuse du service, ce qui permet aux médecins de se consacrer pleinement aux consultations et à la qualité des soins.

À ce jour, nous recherchons des médecins intéressés par un exercice salarié et/ou par un double exercice (libéral et salarié), que ce soit à temps plein ou sous forme de vacations, correspondant à quelques demi-journées ou journées par mois.



Créer des crénaux de soins non programmés par la promotion du SAS:



Le Service d'Accès aux Soins est un dispositif national visant à répondre aux demandes de soins urgents ou non programmés, lorsque l'état de santé du patient nécessite un avis médical rapide mais ne relève pas d'une urgence vitale

C'est un outil de coordination territoriale permettant aux médecins libéraux de participer à la prise en charge des soins non programmés, en lien direct avec la régulation du SAMU, afin d'améliorer l'accès aux soins et de limiter la saturation des urgences.

"Je participe au Service d'Accès aux Soins depuis maintenant deux ans. Chaque semaine, je bloque volontairement deux créneaux par jour dans mon agenda pour recevoir des patients en soins non programmés, notamment ceux qui n'ont pas de médecin traitant ou dont le médecin habituel n'est pas joignable. Les patients sont orientés par la régulation via le 15 ou le 116 117. Ma principale motivation est de rendre service à la population, surtout dans un territoire où l'offre médicale est limitée. Cela permet d'apporter une réponse rapide à des patients qui en ont besoin et de compléter le dispositif des gardes du soir et du week-end. L'inscription est simple : je me suis inscrit sur la plateforme nationale du SAS et je renseigne mes disponibilités via un agenda. La régulation peut ensuite voir ces créneaux et contacte mon secrétariat pour confirmer la disponibilité. Une cotation supérieure est également applicable pour ces consultations de soins non programmés, ce qui valorise cet engagement. »

Thomas VAN DAMME, médecin généraliste à la MSP de Montval sur Loir

Accès direct aux orthophonistes:

L'accès direct aux orthophonistes est une nouvelle organisation des soins en France, rentrée en application le 26 juillet 2023, avec la loi Rist, qui permet aux patients de consulter un orthophoniste sans avoir de prescription au préalable d'un médecin dans certaines situations. Effectivement seuls les orthophonistes exerçant au sein d'une structure d'exercice coordonné (MSP, centre de santé, CPTS) peuvent pratiquer l'accès direct.

Cette pratique:

- favorise l'accès aux soins pour des patients sans médecin traitant;
- permet de libérer du temps médical;
- réduit la charge administrative pour les orthophonistes;
- évite les ruptures dans les parcours de soins.



"Depuis que j'ai rejoint la CPTS, j'ai la possibilité de pratiquer l'accès direct en orthophonie. Cela permet de faciliter l'accès aux soins, notamment pour les patients qui n'ont pas de médecin traitant ou qui rencontrent des difficultés à obtenir un rendez-vous médical.
Les patients peuvent ainsi bénéficier plus rapidement d'un bilan orthophonique. Pour assurer la coordination des soins, je dépose les bilans dans le DMP du patient et, lorsqu'il y a un médecin traitant, je lui transmets également le bilan.
Cette organisation améliore à la fois l'accès aux soins et le travail en lien avec les autres professionnels de santé. »

Elsa BÉNARD, orthophoniste
à La Chartre sur le Loir et membre du CA

2 MISSION PARCOURS:

La mission parcours d'une CPTS a pour objectif d'organiser et d'améliorer les parcours de soins des patients sur un territoire, en particulier pour les personnes ayant des besoins spécifiques ou des pathologies nécessitant plusieurs intervenants. Elle vise à assurer une prise en charge coordonnée, fluide et adaptée entre les différents professionnels de santé et les structures de soins.
Plusieurs actions ont été priorisées pour notre territoire notamment développer le lien avec le milieu libéral, les établissements sanitaires et du médico-social, et favoriser le parcours des personnes âgées, des patients diabétiques, ou encore souffrant d'insuffisance cardiaque.

Création du parcours insuffisance cardiaque

Un groupe de travail réunissant des professionnels de santé libéraux, du milieu hospitalier et les ESS en cardiologie 72 et Cardio+ 72 a été créé avec plusieurs objectifs:

- favoriser le dépistage des patients insuffisants cardiaques;
- améliorer la prise en charge de ces patients.

Ce parcours a pour objectif d'harmoniser les pratiques sur le territoire et de donner aux professionnels de santé des solutions d'orientation pour leurs patients.

"En tant que médecin au sein du centre médical du Grand-Lucé, participer à la création d'un parcours sur l'insuffisance cardiaque me paraît utile pour la prise en charge des patients.
Le repérage de l'insuffisance cardiaque par les acteurs de soins primaires, l'accès aux spécialistes et un renforcement du partenariat ville-hôpital en cas de nécessité d'hospitalisation sont des enjeux majeurs pour les malades.
Cette collaboration entre les professionnels libéraux, les hôpitaux de proximité et les cardiologues sarthois m'a permis de connaître les personnels ressources du territoire et permettra d'améliorer le diagnostic et le suivi des patients souffrant d'insuffisance cardiaque."

Florian Labourée, médecin au centre médical Georges Coulon

Déploiement d'un outil de communication partagé et sécurisé

Afin de faciliter la communication des informations des patients entre les professionnels de santé et les établissements sanitaires et médico-sociaux, un groupe de travail s'est mis en place pour définir les besoins et déployer des outils de communication partagé et sécurisé

La CPTS est accompagnée par le GCS e santé dans cette démarche de déploiement d'outil de communication partagé et sécurisé.

Parallèlement, la promotion du DMP à destination des professionnels et Mon espace santé auprès de la population sera organisée sur le territoire.

« Au sein de notre ESP-CLAP, la coordination entre professionnels libéraux est essentielle pour assurer un suivi de qualité des patients. L'utilisation de l'outil Globule a permis d'améliorer nettement la communication entre nous. La plateforme offre un espace d'échanges sécurisé, simple d'utilisation, qui facilite le partage d'informations utiles tout en respectant la confidentialité des données de santé.
Grâce à cet outil, les échanges sont plus rapides et plus fluides, ce qui nous aide à mieux coordonner nos interventions et à gagner du temps dans la prise en charge des patients.
Le déploiement d'un outil de communication partagé et sécurisé à l'échelle de la CPTS représenterait un réel atout. Il permettrait de renforcer les liens avec les établissements sanitaires et médico-sociaux et d'améliorer la coordination des parcours de soins sur le territoire. »

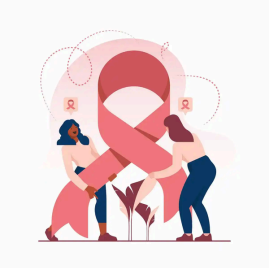
Laure Desnos, pharmacienne au Grand-Lucé

3 MISSION PRÉVENTION:

Les actions de prévention font partie des missions essentielles des CPTS. Elles visent à agir sur les déterminants de santé – comme les habitudes de vie, l'environnement ou l'accès à l'information – afin d'améliorer l'état de santé de la population et, à terme, de réduire le recours aux soins liés aux maladies évitables.
Plusieurs thématiques de santé publique sont inscrites au projet de santé, en corrélation avec le diagnostic territorial de santé réalisé, telles que la promotion de la vaccination, dépistage des cancers, santé mentale, lutte contre les conduites addictives.

Deux thématiques ont été priorisées pour cette première année: la promotion de la vaccination et le dépistage des cancers. Des actions en direction de la population et des professionnels de santé sont donc envisagées, en collaboration avec les contrats locaux de santé, telles que:

- Recensement de l'offre de soins de vaccination et de dépistage sur le territoire;
- Actions de prévention et de promotion à la santé en direction de la population (comices agricoles, fêtes des associations...)



« Sur notre territoire de la CPTS, la prévention est une priorité collective. La participation aux dépistages des cancers et la couverture vaccinale restent encore insuffisantes, alors même que ces actions permettent de prévenir des maladies graves et de sauver des vies.
Face à ce constat, les professionnels de santé de la CPTS se mobilisent pour aller au plus près de la population. Des actions concrètes seront organisées sur notre territoire pour informer, sensibiliser et faciliter l'accès au dépistage et à la vaccination.
Notre objectif est simple : rappeler que chacun peut agir pour sa santé. Le dépistage précoce et la vaccination sont des outils efficaces, accessibles et essentiels pour protéger la population.
La CPTS, avec l'ensemble des acteurs locaux, souhaite ainsi renforcer la culture de la prévention et réduire les inégalités d'accès à la santé sur notre territoire".

Stéphanie Vilain, IDEL au Grand Lucé, membre du CA de la CPTS

"Dans le cadre du premier Contrat Local de Santé (CLS), le dépistage organisé des cancers – colorectal, du col de l'utérus et du sein – a été identifié comme un axe prioritaire d'intervention. Conscients que cet enjeu de santé publique nécessite une mobilisation collective, une collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du territoire s'est donc engagée.

Une première réunion de travail a permis d'établir un diagnostic partagé : analyse des taux de participation aux programmes de dépistage, identification des freins rencontrés par certains publics (méconnaissance des dispositifs, appréhensions liées aux examens, difficultés d'accès aux soins), ainsi que le recensement des ressources locales mobilisables. Ces échanges ont confirmé une volonté commune de renforcer l'action territoriale en faveur du dépistage. Cette rencontre constitue une étape structurante, elle consolide le partenariat entre le CLS et la CPTS autour du dépistage organisé des cancers et pose les bases d'un plan d'actions partagé.

Des initiatives concrètes seront prochainement déployées sur le territoire afin de renforcer l'information, la sensibilisation et l'accès au dépistage. Au-delà de cette première étape, c'est une véritable dynamique collective qui se met en place, avec une ambition claire : améliorer la participation aux dépistages et réduire les inégalités face aux cancers".

Ludovic RADOU, coordinateur du CLS Loir Lucé Bercé

4 MISSION GESTION DE CRISE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE:

Rédaction du protocole gestion de crise sanitaire exceptionnelle

Depuis 2022 et la lutte contre le COVID, les CPTS ont dans leurs missions obligatoires la gestion de crise en cas de situation sanitaire exceptionnelle.

Cette mission débute par la rédaction d'un plan d'action permettant à la CPTS de participer à la réponse du système de santé face à une situation sanitaire exceptionnelle voire une crise sanitaire grave.

Ce protocole devra s'articuler avec les différents plans élaborés au niveau national (ORSAN) et local (plan blanc des hôpitaux, protocole des MSP du territoire...).



Cette mission crise sanitaire concerne tous les types de risques: naturels (avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain...), technologiques ou d'origine humaine (risques industriels, nucléaires, épidémie ...).
Le plan d'action vise à anticiper, en cas de crise sanitaire, en constituant une cellule de crise avec des référents, identifier les ressources du territoire, former et informer les adhérents de la CPTS.
La CPTS doit être en mesure de piloter la crise en alertant, informant et en menant des actions adaptées à la situation sanitaire survenue.
Le protocole rédigé devra être mis à jour chaque année par la CPTS en tenant compte d'éventuels changements.

"Je suis pleinement engagée dans le travail de rédaction du plan d'action de la CPTS face aux situations sanitaires exceptionnelles.

Mon expérience en tant que coordinatrice de la maison de santé de Montval-sur-Loir m'a profondément convaincue d'une chose : un territoire préparé, organisé et structuré est bien plus à même de faire face à une crise. Nous l'avons démontré en 2020, lors de la crise du Covid. L'anticipation, la coordination entre professionnels et la clarté des organisations ont été des atouts majeurs pour répondre efficacement aux besoins de la population.

À l'échelle de notre territoire, marqué par une offre de soins fragile et une population vieillissante, disposer d'un plan d'action réfléchi, partagé et opérationnel est une nécessité. Je suis persuadée qu'anticiper, se former et travailler collectivement ces scénarios nous permettra d'aborder plus sereinement des situations rares mais à fort impact.

C'est dans cet esprit que je m'investis pleinement dans ce chantier, avec la volonté que nous puissions, ensemble, avoir toujours un temps d'avance et être prêts à agir lorsque cela sera nécessaire."

Estelle PARROT, co-présidente de la CPTS et pédicure-podologue à Montval-sur-Loir

5 MISSION PERTINENCE DES SOINS:

Favoriser l'interconnaissance entre les professionnels de santé

Un des objectifs clés de la CPTS est d'améliorer la qualité et la pertinence des soins prodigués sur le territoire, afin de répondre efficacement aux besoins de santé de la population. Cela implique de promouvoir des pratiques adaptées, coordonnées et alignées sur les recommandations actuelles, tout en garantissant un accès équitable à des soins appropriés. Ainsi, l'organisation de formations interprofessionnelles et la mise en oeuvre de protocoles communs seront des actions menées dans le cadre de la CPTS afin de renforcer la cohésion entre professionnels.



« Les CPTS ont aujourd'hui un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité et de la pertinence des soins sur nos territoires.
L'un des enjeux majeurs est de développer l'interconnaissance entre les professionnels. Trop souvent, les acteurs du territoire - qu'ils exercent en ville ou à l'hôpital - se connaissent peu alors qu'ils prennent en charge les mêmes patients. L'organisation de soirées d'information ou d'échanges autour de thématiques médicales ou organisationnelles, constitue des moments précieux pour créer du lien, partager les pratiques et mieux comprendre les contraintes de chacun. Ces temps de rencontre permettent de rapprocher les professionnels libéraux et les équipes hospitalières, de favoriser le dialogue et d'identifier des solutions concrètes pour améliorer les parcours de soins.
Le développement du lien ville-hôpital est un levier déterminant pour garantir la continuité des prises en charge et renforcer l'efficacité de notre système de santé. La CPTS est, à ce titre, un espace privilégié de collaboration et d'innovation territoriale au service des patients. »

Alexis GARDAN, directeur délégue du Ch de Saint-Calais et Sébastien Letessier directeur délégué du Ch de Montval sur Loir

6 MISSION ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ:

« J'avais beaucoup de questions avant d'adhérer à la CPTS. Les CPTS sont des structures encore récentes et leurs objectifs ainsi que leurs missions peuvent parfois être difficiles à comprendre pour les professionnels qui les découvrent. Estelle PARROT a pris le temps avec moi de répondre à toutes mes questions et à clarifier le rôle de la CPTS pour mieux en appréhender son fonctionnement. Dans cette même démarche d'accompagnement des professionnels, j'ai également participé à la rédaction du livret d'accueil en apportant mon avis sur les éléments à faire apparaître. L'objectif est de proposer un document clair et accessible afin d'aider les nouveaux adhérents à mieux comprendre les missions de la CPTS et leur place au sein de cette organisation. »

Paola Brault , IDEL à Loir en Vallée

Les CPTS ont également pour mission d'attirer et perriniser les professionnels de santé sur le territoire afin de garantir un accès aux soins dans la durée. Les premiers travaux menés dans la cadre de cette mission ont été la création de l'image de la CPTS (logo), la mise en place d'une newsletter mensuelle afin de favoriser le sentiment d'appartenance, d'informer sur les actualités du territoire et de rompre l'isolement des professionels de santé.

La rédaction de ce livret d'accueil s'inscrit pleinement dans cette mission permettant ainsi de fournir un outil clé en main pour les nouveaux professionnels de santé s'installant sur le territoire.

Une stratégie d'aller vers les professionnels de santé, déjà installés sur le territoire, est également engagée par la CPTS afin de présenter nos missions et ainsi favoriser leur adhésion à l'association.

POURQUOI ET COMMENT ADHÉRER ?

- Pour mieux connaître mes confrères, élargir mon réseau et me sentir moins seul;
- Pour être mieux informé de ce qui se passe sur mon territoire;
- Pour bénéficier d'outils mis en place par la CPTS (protocoles, annuaire, newsletter, formation..);
- Pour mieux structurer et fluidifier la prise en charge de mes patients;
- Pour favoriser l'attractivité de mon territoire.

L'adhésion à la CPTS permet également aux professionnels concernés de valoriser leur ROSP auprès de la CPAM, en s'inscrivant dans des actions coordonnées et reconnues.

L'adhésion, à la CPTS est de 10 euros à renouveler chaque année civile, pour les membres des collèges A et B. L'adhésion pour les membres des collèges C et D est gratuite.

Vous pouvez adhérer en vous rendant le site "hello asso" avec le QR code suivant:

En adhérant à la CPTS, vous pouvez vous impliquer de différentes manières et à des niveaux différents:

Implication	Temps
PARTICIPATION ET VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	1 réunion / an
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4 réunions / an en visio
PARTICIPATION À UN GROUPE DE TRAVAIL	3 réunions / an en visio
MEMBRE DU BUREAU	1 réunion / mois en visio
MEMBRE ACTIF D'UNE ACTION	Investissement en fonction de son envie

Les réunions liées à la gouvernance et aux groupes de travail ont lieu en visioconférence principalement sur la pause méridienne en fonction des disponibilités de chacun.

Plexus:

La CPTS utilise la plateforme collaborative PLexus qui permet d'avoir accès au lien des visioconférences, aux différents projets menés, aux documents divers concernant la vie associative, l'annuaire des professionnels adhérents à la CPTS...
Il est proposé à chaque adhérent de leur créer gratuitement un profil sur la plateforme. Pour toute création de compte, vous pouvez contacter la coordinatrice à l'adresse suivante: coordo@cpts-ablb.fr

Vous pouvez choisir d'intégrer différents projets de la CPTS et de participer aux réunions à votre convenance. Lorsque des réunions de travail sont organisées, il est proposé plusieurs dates pour que les professionnels de santé puissent ajouter leur disponibilité et favoriser la participation d'un plus grand nombre d'entre vous.

Pour l'organisation de réunions de présentation de dispositif, soirée d'information etc, l'annonce des dates sera faite dans la newsletter envoyée chaque mois et un mail via la plateforme Plexus vous sera envoyé afin de noter votre présence ou non à la réunion.

La participation aux réunions pour les adhérents de la CPTS des Collèges A et B permettent de bénéficier d'indemnisations. Cette dernière vise à compenser la perte de revenus liée à la participation du professionnel de santé à la réunion, durant laquelle il n'est pas en activité de consultation.

TYPES DE RÉUNIONS	Adhérents	Membres CA et bureau
INDEMNISATION RÉUNION EN PRÉSENTIELLE OU NON PRÉSENTIELLE (2 HEURES MAX)	50€ / heure	75 € / heure
FORFAIT RÉUNION / INTERVENTION **½** JOURNÉE EN PRÉSENTIELLE (3H30 MAX)	150 €	175 €
FORFAIT RÉUNION / INTERVENTION SUR UNE JOURNÉE (7HEURES)	300 € (maximum 2 réunions indemnisées/an)	350 €

ANNUAIRE

ADHÉRENTS DE LA CPTS

Vous pouvez retrouver tous les professionnels de santé libéraux, établissements sanitaires, médico-sociaux et autres acteurs en santé, adhérents à la CPTS en flashant le QR code :

SERVICES D'URGENCE

- Urgences de l'hôpital de Montval sur Loir:
 - Coordonnées: 02 43 44 77 77

- Urgences de l'hôpital de Saint-Calais:
 - Coordonnées: 02 43 63 64 65

COHOP 72

CoHop72 est une plateforme qui facilite la coopération avec les hôpitaux du territoire sarthois afin de fluidifier le parcours de soins des patients à destination des médecins généralistes, infirmiers en pratique avancée et sages-femmes:

- L'accès à l'outil de télé-expertise e-santé
- La possibilité d'appeler les lignes d'avis médical directement depuis Cohop72

HOSPITALISATIONS:

SECTEUR	CH de Montval sur Loir	Centre médical Georges Coulon	CH de Saint-Calais
Soins de suite et de réadaptation:	02 43 44 77 35	02 43 61 51 51	02 43 63 64 25
Médecine polyvalente:	02 43 44 77 45	02 43 61 51 51	02 43 63 64 21
Unité de soins de longue durée:	02 43 44 77 63	X	02 43 63 64 76
Hospitalisation à domicile:	02 43 44 77 85	X	X
Unité de soins de courte durée et soins palliatifs:	02 43 44 77 35	02 43 61 51 51	02 43 63 64 21
Ligne dédiée aux professionnels de santé pour un avis médical	X	02 43 61 51 69	X

CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES ET IMAGERIE

- Centre Médical Georges Coulon:
 - Consultations: dermatologie, douleur, gastro-entérologie, médecine générale, médecin rééducation, nutrition, ORL, orthopédie, plaie chronique, pneumologie, radiologie, rhumatologie, écographie et écho doppler.
 - Pours les consultations externes: 02 43 61 51 30
 - Pour la radiologie: 02 43 61 51 19
 - consultations-externes@fondation-gcoulon.fr

- Centre Hospitalier de Montval sur Loir:
 - Consultations: addictologie, cardiologie, dermatologie, pose de holter, chirurgie viscérale et thoracique, endocrinologie, gastro-entérologie, gynécologie et obstrétique, médecin physique et réadaptation, néphrologie, ophtalmologie, orthopédie et traumatologie, oto-rhino-laryngologie, pneumologie, rhumatologie, urologie.
 - Tel: 02 43 44 77 23

- Centre Hospitalier de Saint-Calais:
 - Consultations: addictologie, cardiologie, dermatologie, pose de holter, chirurgie viscérale et thoracique, endocrinologie, gastro-entérologie, gynécologie et obstrétique, médecin physique et réadaptation, néphrologie, ophtalmologie, orthopédie et traumatologie, oto-rhino-laryngologie, pneumologie, rhumatologie, urologie.
 - Tel: 02 43 63 64 33

CONDUITES ADDICTIVES

- Permanences du CSAPA Montjoie :
 - Montval sur Loir: - 1 rue Henri Dunant - Horaires : Le 3ème vendredi du mois : 9h à 15h30
 - Saint-Calais: 5 avenue du Charles De Gaulle - Horaires : Le 3ème jeudi de chaque mois : 14h à 16h
 - Contact: 02 43 14 15 40

ASSOCIATION Loi 1901 Reconnue d'Intérêt Général MONTJOIE
Protéger l'enfant • Accompagner l'adulte • Promouvoir la personne

SANTÉ MENTALE

- **Dispositif de réponse rapide – DiRR (réservé aux professionnels):**
 - Dispositifs de réponse rapide aux demandes urgentes des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux
 - Tél : 06.49.59.19.02
 - Tél après 18 h 00, week-end et jour férié: 02.43.43.51.51

Pour les mineurs:

- **Permanence de la Maison des adolescents:**
 - Montval sur Loir: Centre Social, Espace des Récollets, Place Clémenceau – Tous les lundis sur rdv
 - Saint-Calais: 5 avenue du Général De Gaulle Maison médicale – Tous les vendredis sur rdv
 - Tel: 02 43 24 75 74 / secretariat@mda72.fr

ados 72 Maison Départementale

Centre Médico-Psychologique pour les mineurs:

- La psychiatrie infanto juvénile de l'EPSM s'organise désormais en deux secteurs sur le territoire de la Sarthe:

SECTEUR	TERRITOIRE
Secteur Sud Centre Hospitalier – 5 allée Saint-Martin 72500 MONTVAL SUR LOIR Tél : 02.43.24.16.00	Jupilles, Beaumont-Pied-de-Boeuf, Thoiré sur Dinan, Lavernat, Luceau, Nogent-sur-Loir, Montval-sur-Loir, Dissay-sous-Courcillon, Marçon, Flée, Chahaignes, Lhomme, La Chartre-sur-le-Loir, Beaumont sur dême, Saint-Pierre de Chevillé , Loir en Vallée, Le Grand-Lucé, Saint-Vincent-du-Lorouër, Saint-Pierre-du-Lorouër, Courdemanche, Saint-Georges de la Couée, Villaines-sous-Lucé, Montreuil-le-Henri, Tresson, Volnay, Saint-Mars-du-Locquenay, Maisoncelles, Bouloire, Coudrecieux, Ardenay-sur-Mérize, Saint-Michel-de-Chavaignes, Le Breil-sur-Mérize, Surfonds, Soulitré, Nuillé le Jallais, Thorigné sur Dué, Saint-Mars la Brière, Dollon, Semur en Vallon, Berfay, Valennes, Conflans-sur-Anille, Rahay, Montaillé, Ecorpain, Evaillé, Saint-Calais, Marolles les Saint Calais, Saint-Cérotte, Saint Gervais de Vic, Saint-Osmane, Cogné, Vancé, La Chapelle Huon, Bessé-sur-Braye
Secteur Nord 20 place Saint-Julien 72400 LA FERTE BERNARD Tél : 02.43.78.56.68	Savigné l'Evêque, Sillé-le-Philippe, Torcé en Vallée, Saint-Célerin, Saint Corneille, Lombron, Montfort-le-Gesnois, Connerré, Lavaré, Vibraye

EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

Centre Médico-psychologique pour les adultes:

SECTEUR	TERRITOIRE	COORDONNÉES
Antenne de Montval-sur-Loir - Secteur 6 Centre Hospitalier 5 Allée St Martin 72500 CHATEAU DU LOIR	Jupilles, Beaumont-Pied-de-Boeuf, Thoiré sur Dinan, Lavernat, Luceau, Nogent-sur-Loir, Montval-sur-Loir, Dissay-sous-Courcillon, Marçon, Flée, Chahaignes, Lhomme, La Chartre-sur-le-Loir, Beaumont sur dême, Saint-Pierre de Chevillé	Prise de RDV : 02 43 16 15 44 Equipe soignante : 02 43 44 66 96 secretariatGO6@epsm-sarthe.fr
Antenne de Saint-Calais - Secteur 1 Centre Hospitalier - Bâtiment Verlaine 2 bis rue de la Perrine 72120 SAINT CALAIS	Loir en Vallée, Le Grand-Lucé, Saint-Vincent-du-Lorouër, Saint-Pierre-du-Lorouër, Courdemanche, Saint Georges de la Couée, Villaines-sous-Lucé, Montreuil-le-Henri, Tresson, Volnay, Saint-Mars-du-Locquenay, Maisoncelles, Bouloire, Coudrecieux, Ardenay-sur-Mérize, Saint-Michel-de-Chavaignes, Le Breil-sur-Mérize, Surfonds, Soulitré, Nuillé le Jallais, Thorigné sur Dué, Saint-Mars la Brière, Montfort-le-Gesnois, Connerré, Saint-Corneille, Torcé en Vallée, Saint-Célerin, Lombron, Dollon, Lavaré, Semur en Vallon, Vibraye, Berfay, Valennes, Conflans-sur-Anille, Rahay, Montaillé, Ecorpain, Evaillé, Saint-Calais, Marolles les Saint Calais, Saint-Cérotte, Saint Gervais de Vic, Saint-Osmane, Cogné, Vancé, La Chapelle Huon, Bessé-sur-Braye	Prise de RDV : 02.43.16.15.44 secretariatGO1@epsm-sarthe.fr
Antenne de Marolles-les-Brault - secteur 7 Maison de santé pluriprofessionnelle 3 rue des Pommes d'Amour 72260 MAROLLES LES BRAULTS	Savigné l'Evêque, Sillé-le-Philippe	Prise de RDV : 02.43.50.34.50 secretariatGO7@epsm-sarthe.fr

Pour les aidants:

- Permanence de l'UNAFAM:
 - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
 - Montval sur Loir: Maison de Santé Pluriprofessionnelle - 1 rue Henri Dunant
 - Chaque 2ème vendredi de chaque mois.
 - Tel: 02 43 40 44 53

MAINTIEN A DOMICILE:

SECTEUR	TERRITOIRE	COORDONNÉES
SSIAD du CH de Montval sur Loir	Beaumont-Pied-de-Bœuf, Dissay-sous-Courcillon, Flée, Jupilles, La Chartre-sur-le-Loir, Chahaignes, Loir en Vallée, Luceau, Marçon, Montval-sur-Loir, Nogent-sur-Loir, Saint-Pierre-de-Chevillé, Thoirée-sur-Dinan	Téléphone: 02. 43 44 77 76 Mail: secrsocssiad@ch-montvalsurloir.fr
SSIAD de la fondation Georges Coulon	Lavernat, Le Grand-Lucé, Saint-Vicent-du-Lorouër, Saint-Pierre du Lorouër, Courdemanche, Saint-Georges de la Couée, Vilaines-sous-Lucé, Montreuil-le-Henri, Tresson, Volnay, Saint-Mars-du-Locquenay, Maisoncelles, Bouloire, Coudrecieux, Ardenay-sur-Mérize, Saint-Michel-de-Chavaignes, Le Breil-sur-Mérize, Surfonds, Soulitré, Nuillé le Jallais, Thorigné sur Dué, Saint-Mars la Brière, Montfort-le-Gesnois, Connerré, Saint-Corneille, Savigné l'Evêque, Torcé en Vallée, Sillé le Philippe, Saint-Célerin, Lombron.	Téléphone: 02 43 61 51 90 Mail: ssiad.ideco@fondation-gcoulon.fr
SSIAD du CH de Saint-Calais	Dollon, Lavaré, Semur en Vallon, Vibraye, Berfay, Valennes, Conflans-sur-Anille, Rahay, Montaillé, Ecorpain, Evaillé, Saint-Calais, Marolles les Saint Calais, Saint-Cérotte, Saint Gervais de Vic, Saint-Osmane, Cogné, Vancé, La Chapelle Huon, Bessé sur Braye.	Téléphone: 02 43 63 64 52

- ESA:
 - Une Équipe Spécialisée Alzheimer est une équipe de professionnels intervenant à domicile et visant à améliorer ou à préserver l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée

 - Territoire: toutes les Communes de la CPTS
 - Coordonnées: 02 43 40 92 13 / equipe-specialisee-alzheimer@fondation-gcoulon.fr

- CRT:
 - Le Centre de Ressources Territorial est un dispositif porté par l'EHPAD Eugène Aujaleu situé au Grand-Lucé. Il est un facilitateur du parcours de santé des personnes âgées du territoire. Il s'adresse aux personnes âgées en perte d'autonomie qui souhaitent rester à leur domicile

 - Territoire: toutes les Communes de la CPTS
 - Coordonnées: 02 43 61 51 90 / crt@fondation-gcoulon.fr

- EAAR:
 - Equipe d'appui en Adaptation et Réadaptation est une équipe de professionnels qui accompagne les personnes ayant des difficultés fonctionnelles afin d'évaluer leurs besoins, pour prévenir la perte d'autonomie et favoriser le maintien à domicile.

 - Territoire: , Beaumont-Pied-de-Bœuf, Dissay-sous-Courcillon, Flée, Jupilles, La Chartre-sur-le-Loir, Chahaignes, Loir en Vallée, Luceau, Marçon, Montval-sur-Loir, Nogent-sur-Loir, Saint-Pierre-de-Chevillé, Thoirée-sur-Dinan, Lavernat, Le Grand-Lucé, Saint-Vincent-du-Lorouer, Saint-Pierre-du-Lorouer, Courdemanche, Saint-Georges de la Couée, Villaines-sous-Lucé, Montreuil-le-Henri, Tresson, Volnay, Saint-Mars-du-Locquenay, Maisoncelles, Bouloire, Coudrecieux, Thorigné sur Dué, Dollon, Lavaré, Semur en Vallon, Vibraye, Berfay, Valennes, Conflans-sur-Anille, Rahay, Montaillé, Ecorpain, Evaillé, Saint-Calais, Marolles les Saint Calais, Saint-Cérotte, Saint Gervais de Vic, Saint-Osmane, Cogné, Vancé, La Chapelle Huon, Bessé sur Braye.
 - Coordonnées: 02 43 61 51 78 / equipe-appui@fondation-gcoulon.fr

PERSONNES AGÉES

RÉSIDENCE AUTONOMIE

STRUCTURE	PRÉSENTATION	COORDONNÉES
Résidence autonomie Les Vertolines	• 26 logements	6, allée des Vertolines Château du Loir 72500 Montval-sur-Loir Téléphone: 02 43 44 56 96
Résidence autonomie Les aubépines	• 80 logements	7 rue Gérard Dupré 72150 - Saint-Vincent-du-Lorouër Téléphone :02 43 44 84 75
Résidence La Saulnière	• 40 logements	Allée Auguste Renoir 72120 Saint-Calais Téléphone : 02 43 35 86 23 lasauliniere@saint-calais.fr
Le foyer Soleil	• 31 logements	29 rue du Collège 72440 - Bouloire Téléphone :02 43 35 49 32
Résidence autonomie Métais	• 30 logements	Rue Edouard Herriot 72160 - Connerré Téléphone : 02 43 89 00 66

EHPAD

Sur la Communauté de communes Loir Lucé Bercé:

STRUCTURE	PRÉSENTATION	COORDONNÉES
EHPAD de Fontenay	• 55 places en hébergement permanent • 14 lits d'hébergement en Unité pour Personnes Âgées Désorientées (UPAD) • 1 lit d'hébergement temporaire	4 Rte de Dauvers, 72340 Loir en Vallée Téléphone: 02 43 44 44 28
EHPAD Dujarié	• 55 places en hébergement permanent	16 rue de l'Abbé Dujarié 72310 - Loir en Vallée Téléphone : 02 43 38 11 08
EPHAD Le Tusson	• 65 places en hébergement permanent • 12 places en unité Alzheimer	3 Bis Rue du Tusson 72310 Loir en Vallée Téléphone: 02 43 35 35 04
EHPAD Résidence Catherine de Courtoux	• 84 places en hébergement permanent • 1 place en hébergement temporaire • 14 places en UPAD	2 route du Mans 72340 - La Chartre-sur-le-Loir Téléphone : 02 43 38 12 38
EHPAD La Pléiade	• 167 places en hébergement permanent • 14 lits en UPAD • 4 lits d'hébergement temporaire • 6 places d'accueil de jour • 12 places au sein du PASA	Rue des Vertolines, 72500 Montval-sur-Loir Accueil de la résidence : 02 43 44 79 00 Secrétariat: 02 43 44 79 05 secretairejdb@ch-montvalsurloir.fr
EHPAD Résidence du Parc	• 31 places en hébergement permanent	3b rue de la gare 72340 Chahaignes Téléphone: 02 43 79 86 32 residenceduparc4@wanadoo.fr
EHPAD Eugène Aujaleu	• 72 places en hébergement permanent • 12 places en UPAD • 3 places en hébergement temporaire • 9 places d'accueil de jour itinérant	3 rue Georges Coulon 72 150 Le Grand-Lucé Téléphone : 02 43 61 41 00 accueilea@fondation-gcoulon.fr

Sur la Communauté de communes Vallées de la Braye et de l'Anille:

STRUCTURE	PRÉSENTATION	COORDONNÉES
EHPAD Maison du repos	• 45 places en hébergement permanent	2 rue de la Perrine 72120 - Saint-Calais Téléphone : 02 43 63 64 65
EHPAD Louis Pasteur	• 70 places en hébergement permanent • 6 places en accueil de jour	40 rue Pasteur 72310, Bessé-sur-Braye Secrétariat : 02.43.35.30.37 mr.besse@orange.fr
EPHAD La petite bruyère	• 57 places en hébergement permanent • 12 places en UPAD • 3 places en hébergement temporaire	53 rue Xavier Boutet 72320 - Vibraye Téléphone : 02 43 93 60 69

Sur la Communauté de communes Gesnois Bilurien:

STRUCTURE	PRÉSENTATION	COORDONNÉES
EHPAD Albert Trotté	• 58 places en hébergement permanent • 2 places en hébergement temporaire • 12 places en UPAD • 6 places en accueil de jour itinérant	9 rue Albert Trotte Hatton 72160 - Thorigné sur Dué Téléphone : 02 43 89 05 35
EHPAD Louis Pasteur	• 85 places en hébergement permanent • 2 places en hébergement temporaire • 14 places en PASA • 6 places en accueil de jour	53 rue Honoré Broutelle 72450 - Montfort-le-Gesnois Téléphone : 02 43 54 12 00

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MAS

STRUCTURE	PRÉSENTATION	COORDONNÉES
MAS Simone Veil	• 32 résidents permanents • 8 résidents en accueil de jour • 8 résidents en accueil temporaire .	22 Rue Jean Rostand 72440 Bouloire Téléphone : 02 43 63 12 00

FOYER DE VIE

STRUCTURE	PRÉSENTATION	COORDONNÉES
Foyer De Vie Les Sorelles	• 19 places en hébergement permanent	17 rue Gabriel Guyon 72500 Thoiré sur Dinan Mail : foyersdevie.lmm@adapei72.asso.fr Téléphone : 02 43 79 19 00
Foyer du moulin de la cour	• 37 places en hébergement permanent	Le Moulin de la Cour Saint-Pierre-du-Lorouër Téléphone : 02 43 40 54 20 Mail : direction@foyerdevie-moulindelacour.fr
Foyer de vie Anais	• 20 places en hébergement permanent • 1 place en hébergement temporaire • 3 places en accueil de jour	Route du Port Gautier 72340 Marçon Téléphone : 02 43 46 07 94
Foyer de vie Anais	• 29 places en hébergement permanent • 3 places en accueil de jour	34 rue du Breil 72160 Thorigné sur Dué Téléphone : 02 43 89 05 64

FOYER D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

STRUCTURE	PRÉSENTATION	COORDONNÉES
Foyer Les Primevères	• Capacité d'accueil de 25 personnes	18 rue Laurentine Proust 72500 Montval-sur-Loir Mail : foyer.primeveres@adapei72.asso.fr Téléphone : 02 43 44 18 15
Foyer Louis Autissier	• Capacité d'accueil de 30 personnes	8 avenue de Kirchdorf 72120 Saint-Calais Téléphone: 09 72 44 96 27 Mail: fhsaintcalais@apajh72-53.fr
Foyer d'hébergement Les Goelands	• Capacité d'accueil de 16 personnes	Rue des Tisserands 72370 Le Breil sur Mérize Téléphone : 02 43 76 06 68

ESAT

STRUCTURE	PRÉSENTATION / SECTEURS D'ACTIVITÉS	COORDONNÉES
ESAT Kalistâ	• 74 travailleurs • Environnement, conditionnement, industrie, métallurgie, services et textile	3 Rue du Champ de la Croix, 72120 Saint-Calais Téléphone : 02 43 63 11 50
ESATco	• 63 travailleurs • Horticulture, pépinière, espaces verts, travail du bois, conditionnement, vente	Domaine de Bannes, 72500 Montval-sur-Loir Téléphone : 02 43 44 14 86 montval.sur.loir@esatco72.fr
ESAT Domaine de Pescheray	• 72 travailleurs • Pension animalière, restauration, entretien d'espaces verts, petite maintenance technique.	Domaine de Pescheray 72111 Le Breil sur Mérize Téléphone: 02 43 89 83 62

IME

STRUCTURE	PRÉSENTATION	COORDONNÉES
IME du Val de Loir	• Capacité d'accueil de 20 enfants âgés de 6 à 20 ans	Rue du Mont sur Loir, 72500 Montval-sur-Loir Mail : ime.valdeloir@adapei72.asso.fr Téléphone: 02 43 48 11 30
IME Epione	• Capacité d'accueil de 111 enfants âgés de 6 à 20 ans • Accueil de jour, semi internat, hébergement complet	1 Rue de Connerre, 72160 Thorigné-sur-Dué Téléphone : 02 43 89 05 07
IME Jean-Yves Guitton	• Capacité d'accueil de 50 enfants âgés de 4 à 20 ans en accueil de jour • 15 places en internat	39 Rue Division Leclerc 72460 Savigné L'Evêque Téléphone: 02 43 23 90 91

AIDE AUX AIDANTS:

Une plateforme d'accompagnement et de répit aux aidants est un dispositif destiné aux proches qui accompagnent au quotidien une personne en perte d'autonomie (personne âgée, malade ou en situation de handicap) : elle propose information, soutien, accompagnement et solutions de répit afin de préserver la santé et l'équilibre des aidants.
Le territoire est couvert par plusieurs plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants:

- CAP'AIDANTS:
 - Territoire: . Communes des Communautés de communes Gesnois Bilurien et Vallées de la Braye et de l'Anille
 - Porté par l'EHPAD Albert Trotté à Thorigné sur Dué
 - Coordonnées : 07 84 02 12 68 / a.pourmarin-jardin@ehpadalberttrotte.fr

- L'AIDANT BUS 72:
 - Territoire: . Les Communes de la Communauté de communes Loir Lucé Bercé.
 - Porté par l'association Alliance
 - Coordonnées: 07 89 21 35 17 / accueilaidantbus@lareposance.net

- PFR AUX AIDANTS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:
 - Territoire: . tout le territoire de la CPTS
 - Porté par l'association Adapei
 - Coordonnées: 02 43 14 30 70 / contact.aidants@adapei72.asso.fr

SERVICES DU DÉPARTEMENT

- Médibus - Offre de consultations de médecine générale:
 - Tous les jeudis - Sur Saint Calais - 10 Place de L Hôtel de ville
 - Prise de rdv via doctolib ou par téléphone au 02 43 54 72 00

- Sarthe autonomie:

 - Saint-Calais :
 - 17 rue Fernand Poignant - 72120 SAINT-CALAIS
 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Fermeture au public le mardi et jeudi après-midi
 - Tél. : 02.43.35.91.16 / Courriel : sartheautonomie.charlesgarnier@sarthe.fr
 - Coordonnatrice de parcours PA/PH Adultes : Eve INDEBETOU

 - Bouloire:
 - 3, rue du Collège 72440 Bouloire
 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Fermeture au public le mardi et jeudi après-midi
 - Tél. : 02 43 63 30 35
 - Coordonnatrices de parcours PA/PH Adultes : Anaïs COULBAULT - Marina BRAULT

 - Connerré:
 - 20 place Lhuissier - 72160 CONNERRE
 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Fermeture au public le mardi et jeudi après-midi
 - Tél. : 02.43.89.50.29 / Courriel : sartheautonomie.2territoires@sarthe.fr
 - Coordonnatrices de parcours PA/PH Adultes : Anaïs COULBAULT - Marina BRAULT

 - Montval-sur-Loir:
 - 4 place Clémenceau - Château-du-Loir - 72500 MONTVAL-SUR-LOIR
 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Fermeture au public le mardi et jeudi après-midi
 - Tél. : 02.43.79.44.77 / Courriel : sartheautonomie.loirluceberce@sarthe.fr
 - Coordonnatrices de parcours PA/PH Adultes : Gaëlle RENE - Elise FONDAIN

- Le Grand-Lucé:
 - Centre Médical Georges Coulon - 1 rue Georges Coulon - LE GRAND-LUCE
 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Fermeture au public le mardi et jeudi après-midi
 - Tél. : 02.43.61.03.49 - Courriel : sartheautonomie.couronneest@sarthe.fr
 - Coordonnatrice de parcours PA/PH Adultes : Mathilde CISSE Secrétaire équipe autonomie : Valérie GUYON

Sarthe Autonomie
Maison Départementale de l'Autonomie

- Protection Maternelle Infantile:
 - Saint-Calais :
 - 17, rue Fernand Poignant 72120 Saint-Calais
 - Tous les mardis de 9h00 à 12h00 sur rdv
 - Tél: 02.43.63.30.35
 - Bouloire:
 - 3, rue du Collège 72440 Bouloire
 - Tous les mardis de 9h00 à 12h00 sur rdv
 - Tél: 02.43.63.30.35
 - Connerré:
 - 20, place Albert Lhuissier - 72160 Connerré
 - Tous les vendredis de 9h à 11h30 sur rdv
 - Tél: 02.43.89.50.29
 - Savigné L'Evêque:
 - 112, Grande Rue 72460 Savigné l'Evêque
 - 2 mardis par mois de 14h à 17h00 sur rdv
 - Tél: 02.43.27.43.33
 - Le Grand-Lucé:
 - 2, rue de Belleville - 72150 Le Grand Lucé
 - 1er, 3ème et 5ème jeudi de 9h00 à 12h00 sur rdv
 - Tél: 02.43.79.44.77
 - Montval-sur-Loir:
 - 4, rue de la Bascule - 72500 Montval
 - Tous les vendredis de 9h00 à 11h30 sur rdv
 - Tél: 02.43.79.44.77



- Dispositif d'Appui à la Coordination:
 - Pour les personnes âgées

SECTEUR	TERRITOIRE / COMMUNES	COORDONNÉES
SECTEUR SUD Sarthe Autonomie Territoire Sud Point Solidarités Le Grand Lucé	• Communes de la Communauté de communes Loir Lucé Bercé	Centre Médical Georges Coulon 1 rue Georges Coulon 72 150 LE GRAND-LUCÉ **Référent coordination de parcours personnes âgées DAC72: Jennifer ETCHEVERRY** jennifer.etcheverry@sarthe.fr / 06.16.35.40.26
SECTEUR SUD Sarthe Autonomie Territoire Sud Point Solidarités Pontvallain		Espace Santé Place du Chanoine Tarot 72 510 PONTVALLAIN **Référent coordination de parcours personnes âgées DAC72: Audrey PLazenet:** audrey.plazanet@sarthe.fr / 06.73.48.01.16
SECTEUR NORD Sarthe Autonomie Territoire Nord Relais Sarthe Solidarités La Ferté-Bernard	• Communes de la Communauté de communes Vallées de la Braye et de l'Anille • Communes de la Communauté de communes Gesnois Bilurien	Espace Ariane 15 rue Denfert Rochereau 72400 LA FERTE BERNARD **Référent coordination de parcours personnes âgées DAC72: Mickael GUILMEAU** mickael.guilmeau@sarthe.fr / 02.43.60.79.30 06.60.65.19.01

- Parcours santé mentale et addictologie:
 - Infirmière référente: Elodie PLATIER RICHY
 - Coordonnées: 02.44.02.42.53 / 07.64.46.88.59 / elodie.platier-richy@sarthe.fr

- Parcours Maladies chroniques - Soins palliatifs - Oncologie:
 - Infirmière référente: Céline VÉRITÉ
 - Coordonnées: 02.43.54.70.31 / 06.59.85.51.41 / celine.verite@sarthe.fr

- Parcours périnatalité:
 - Infirmière référente: Chloé BISIAUX
 - Coordonnées: 02.43.54.71.46 / 06.59.21.89.21 / chloe.bisiaux@sarthe.fr

CPTS
Anille · Braye
Loir Bilurien

06 02 15 04 34

coordo@cpts-ablb.fr

CPTS ABLB